

EN UN COUP D'ŒIL

Appel à l'action pour une nouvelle stratégie visant à favoriser l'engagement paternel et la coparentalité en période périnatale

QUOI ?

Un changement d'approche dans l'accompagnement et les services offerts aux parents québécois en période périnatale, qui place **la coparentalité et l'engagement paternel** au cœur de ses objectifs en renforçant le soutien **psychosocial**, dans une perspective de **prévention**.

POURQUOI ?

Des pratiques coparentales plus harmonieuses et un engagement paternel accru contribuent à une plus grande **égalité** entre les femmes et les hommes, au partage de la **charge mentale** entre les mères et les pères et au meilleur **développement** des tout-petits.

Agir dès la période périnatale (de la conception jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de deux ans) est stratégique à de nombreux égards. Cela permet de **mieux préparer** les parents à l'exercice de leur rôle, d'**infléchir les trajectoires** dès le départ et de façon durable, de **dépister** plus rapidement les situations causant de la vulnérabilité et d'**intervenir en amont** des difficultés.

COMMENT ?

Une approche d'innovation sociale qui mise sur l'action convergente des principaux **leviers sociétaux** permettant d'agir directement sur les pratiques.

Trajectoire de services

Politiques publiques

Recherche

Formation

Promotion sociétale

QUAND ?

Dès maintenant! Le ministère de la Santé et des Services sociaux travaille actuellement sur l'adoption d'un **Plan d'action en périnatalité et petite enfance**, ce qui représente une véritable opportunité d'améliorer le soutien offert aux mères, aux pères et aux coparents. Le dépôt de ce plan d'action est attendu à l'automne 2023.

QUI ?

Par qui ? Les propositions contenues dans cette plateforme sont le fruit du travail d'un collectif d'acteurs intéressés par la situation des parents et des tout-petits québécois, réunis au sein du **Comité de travail national sur les pères et la périnatalité**.

Avec qui ? Notre appel à l'action vise l'ensemble des intervenants disposant de leviers pour intervenir sur les pratiques et les normes sociales en cause : les **décideurs gouvernementaux**, la **communauté scientifique**, les **personnes professionnelles et intervenantes en périnatalité**, les **personnes gestionnaires**, les **médias et la communauté d'influenceurs**.

LES PROPOSITIONS EN BREF

TRAJECTOIRE DE SERVICES

Adapter les services afin de reconnaître formellement l'accueil et l'intégration du père ou du coparent à titre de parent en devenir et non uniquement comme accompagnateur de la mère.

- Déclaration de grossesse • Suivi de grossesse
- Rencontres et cours prénataux • Accouchement
- Suivi postnatal • Autres services

POLITIQUES PUBLIQUES, PROGRAMMES ET MESURES

Intégrer formellement le soutien à l'engagement paternel et à la coparentalité dans les politiques publiques, programmes et mesures gouvernementales qui influencent l'expérience des parents en période périnatale et orientent les services qui leur sont offerts.

Relevant du MSSS :

Politique de périnatalité • Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) • Suivi Olo • Mieux vivre avec son enfant • Programme national de santé publique • Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) • Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes (PAMSBEH) • Agir tôt • Protection de la jeunesse

Relevant d'autres ministères :

Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) • Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes • Mesures relevant du ministère de la Famille

RECHERCHE

Soutenir l'avancement de la recherche qui alimente la formation et les pratiques sur les parcours des pères et des coparents.

Programme de recherche fondamentale • Structure d'information colligée par le dispositif de services • Mesure de l'implantation des mesures soutenant la coparentalité et l'engagement paternel

FORMATION

Intégrer des contenus liés aux réalités paternelles et coparentales dans la formation de base ainsi que dans la formation continue des personnes intervenantes, afin qu'elles puissent dès le départ développer un « réflexe paternité ».

Au collégial :

Soins infirmiers • Travail social • Éducation spécialisée • Diététique et nutrition

À l'université :

Sciences infirmières • Médecine • Pratique sage-femme • Travail social • Psychoéducation • Psychologie • Sexologie • Science de la nutrition

PROMOTION SOCIÉTALE

Normaliser l'engagement paternel et la coparentalité à l'échelle de toute la société

Campagne gouvernementale nationale faisant la promotion de l'engagement paternel et de la coparentalité • Financement accru aux organismes communautaires pour promouvoir et faire connaître leurs services • Sensibilisation des médias, créateurs, artistes et influenceurs à l'importance de rendre visibles des modèles de pères positifs et engagés